

MON ÉTÉ 2025

DANS LES CENTRES DE LOISIRS CULTURELS & SPORTIFS



ALBAGNE
en Provence



Route Européenne
de la CÉRAMIQUE

Une programmation estivale riche et variée proposée à la jeunesse aubagnaise

L'été approche à grands pas, et avec lui une nouvelle saison de découvertes, d'aventures et de moments inoubliables pour les enfants et les jeunes d'Aubagne. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous présentons la programmation estivale de cette année, soigneusement pensée pour répondre aux besoins de chaque âge et offrir à vos enfants des vacances riches, variées et pleines de sens.

Nos sept centres de loisirs accueilleront vos enfants dès le début de l'été, avec une offre d'activités diversifiées, allant des ateliers créatifs et scientifiques, aux jeux de plein air, en passant par des activités sportives et culturelles. Que ce soit au **Pin Vert**, à **Mermoz**, à **Nelson Mandela** ou aux **Epillières**, chaque structure a préparé un programme adapté à l'âge des enfants, favorisant l'épanouissement personnel, la créativité, et la découverte de nouvelles passions.

Nous sommes également ravis de proposer **19 séjours thématiques au centre de vacances de Saint-Vincent-les-Forts**, situé au cœur des Alpes. Ce centre, en pleine nature, offrira aux jeunes une expérience unique, avec des **randonnées en montagne**, des **bivouacs en forêt**, des **jeux de piste**, et des moments de **détente au lac**. Ces séjours sont conçus pour offrir aux jeunes des vacances de pleine nature, enrichissantes et mémorables, dans un cadre sécurisé et convivial.

Pour les **8-15 ans**, la **Direction des Sports**

a également prévu un programme dynamique, composé de sorties au **Bois des Lutins**, de **randonnées**, de **visites au Zoo**, et bien sûr d'activités aquatiques telles que des **randonnées en kayak**, des sorties à la **plage**, et des moments de détente à la piscine. Ces activités seront encadrées par des éducateurs qualifiés, dans le but d'offrir à chaque enfant une expérience sportive et ludique, tout en privilégiant la convivialité et l'esprit d'équipe.

Nous avons à cœur de rendre cet été 2025 inoubliable pour vos enfants, en leur offrant des moments de joie, d'apprentissage et de partage. Toutes les équipes de la Ville d'Aubagne, qu'il s'agisse des animateurs, des éducateurs ou des personnels techniques, sont mobilisées pour faire de cet été une véritable parenthèse de découvertes et de plaisir.

À toutes les familles aubagnaises, nous souhaitons un été **riche en émotions et en découvertes**, où chaque enfant pourra s'épanouir, se divertir et repartir avec des souvenirs plein la tête. Que ces vacances soient un moment privilégié de détente et d'épanouissement pour vos enfants.

Très bel été à toutes et à tous !



Gérard Gazay

Maire d'Aubagne

Vice-Président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Le PROJET ÉDUCATIF de Territoire d'Aubagne

Le Projet Éducatif de Territoire constitue le cadre indispensable par lequel la communauté éducative définit, organise et met en œuvre sa politique de l'enfance.

Il est un outil de coopération locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'Éducation.

Pour Aubagne, les finalités éducatives s'appuient sur les valeurs laïques et républicaines, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

La ville d'Aubagne a fait de la réussite éducative une priorité. Pour mener à bien cet objectif, elle s'est dotée dès 2014 d'un Projet Éducatif de Territoire ambitieux afin que chaque enfant aubagnais apprenne dans de bonnes conditions et s'épanouisse dans sa ville. Il a été complété et enrichi en 2019 d'un cinquième axe (l'écologie positive) et en 2023 du sixième axe : l'éducation artistique et culturelle.

Six grandes orientations :

1. L'excellence pour tous les enfants
2. L'ouverture au monde
3. Mieux vivre ensemble
4. L'éducation sans discrimination
5. L'écologie positive
6. L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)



COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscriptions et paiement en ligne, via votre [Espace famille](#) :
À partir du mercredi 14 mai 8h30

Inscription jusqu'à une semaine avant le début du séjour de votre choix en fonction des places disponibles.

Pour vous aider, un tutoriel est en ligne sur l'Espace famille
[Cliquez-ici](#)

- Le dossier enfant 2024/2025 est indispensable et **OBLIGATOIRE** pour toute demande.

Dossier à télécharger sur l'Espace famille

- Le quotient familial ne pourra être mis à jour lors des inscriptions (la prise étant effective le premier jour du mois suivant). Le tarif maximum sera appliqué jusqu'à la mise à jour effective du dossier. Aucune réduction ne pourra être appliquée aux factures déjà établies (sans rétro-activité possible).

LES **CENTRES DE LOISIRS** CULTURELS & SPORTIFS



7 JUILLET > 22 AOÛT

L'ÉTÉ DES CENTRES DE LOISIRS

La ville d'Aubagne propose l'accueil des enfants de 3 ans à 12 ans en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement FAIL13 pendant les mois de juillet et août dans six structures d'accueil de loisirs maternelles et élémentaires : **Pin Vert (maternelle et élémentaire), Chaulan (élémentaire)/Palissy (maternelle), Tourtelle (maternelle et élémentaire)**. Un 7^{ème} accueil de loisirs s'installe aux **Espillières** avec une spécificité environnement et sport pour les enfants de 6 à 12 ans, avec un programme spécifique pour les pré-adolescents de 10 à 12 ans.

Les enfants sont accompagnés et encadrés par des équipes d'animation dynamiques et compétentes qui leur proposent des activités ludiques, sportives et pédagogiques, s'appuyant sur des projets établis en amont, et respectant les besoins et rythmes des enfants.

Les journées d'accueil de loisirs sont des moments propices à l'épanouissement, au divertissement, à la créativité ; pendant lesquelles l'enfant découvre la vie en collectivité, le vivre ensemble, prend sa place dans le groupe et développe son autonomie..

HORAIRES ET FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES CENTRES DE LOISIRS :

du **lundi 7 juillet** au **vendredi 22 août 2025**
de 7h30 à 18h

Fermeture le vendredi 15 août 2025 / aucun accueil en Centre de loisirs ne sera assuré le jeudi 28 et le vendredi 29 août.



**OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DU
CENTRE DES ESPILLIÈRES**
pour 3 journées d'escapade
en pleine nature !
du 25 au 27 août 2025

7 JUILLET > 1 AOÛT

LES ACCUEILS DE LOISIRS SPORTIFS ET CULTURELS

En effet, comme à chaque vacances scolaires la structure d'accueil l'école Camp Major gérée par la Direction des sports, propose pour les jeunes entre 8 et 15 ans de découvrir différents sports et de partager des moments de loisirs inoubliables avec d'autres enfants de leur âge.

Toujours encadrés par des éducateurs sportifs dynamiques et diplômés d'Etat, les semaines s'articuleront autour de différentes animations :

- **Animations multi-sports** : tir au pistolet, escrime, tir à l'arc, tchoukball, gymnastique, tennis, sports collectifs, jeux d'opposition...
- **Activités de plein air** : sorties au bois des lutins, au zoo, randonnées, jeux de piste aux alentours d'Aubagne...
- **Activités aquatiques** : piscine, sorties plages, randonnées aquatiques, kayak/pirogue...
- Les enfants découvriront les joies des sports collectifs et individuels, mais aussi des **activités culturelles, artistiques et ludiques** : découverte des échecs, secourisme, animations au centre d'art contemporain Les Pénitents Noirs, sorties intergénérationnelles, journée des talents...

Et encore plein d'autres surprises !

CE2 / CM1 (2016/2015) : 15 places disponibles

CM2 / 6e (2014/2013) : 15 places disponibles

5e / 4e / 3e (2012/2011/2010) : 15 places disponibles



LES ACCUEILS DE LOISIRS

INTITULÉ	TRANCHES D'ÂGE	DATES DE FONCTIONNEMENT	RENDEZ-VOUS	TARIFS
Centre de Loisirs Maternelle	3 à 5 ans	Du 07/07 au 22/08	Pin Vert	Accueil de loisirs
Centre de Loisirs Maternelle	3 à 5 ans	Du 07/07 au 22/08	Palissy	Accueil de loisirs
Centre de Loisirs Maternelle	3 à 5 ans	Du 07/07 au 22/08	Tourtelle	Accueil de loisirs
Centre de Loisirs Élémentaire	6 à 12 ans	Du 07/07 au 22/08	Pin Vert	Accueil de loisirs
Centre de Loisirs Élémentaire	6 à 12 ans	Du 07/07 au 22/08	Chaulan	Accueil de loisirs
Centre de Loisirs Élémentaire	6 à 12 ans	Du 07/07 au 22/08	Tourtelle	Accueil de loisirs
Espillières	6 à 9 ans	Du 07/07 au 22/08	Espillières	Accueil de loisirs
Espillières	10 à 12 ans	Du 07/07 au 22/08	Espillières	Accueil de loisirs
Escapade aux Espillières	3 à 5 ans	Du 25/08 au 27/08	Espillières	Accueil de loisirs
Escapade aux Espillières	6 à 12 ans	Du 25/08 au 27/08	Espillières	Accueil de loisirs
Sportez-vous bien	CE2/CM1	Du 07/07 au 01/08	Camp Major	Accueil de loisirs
Sportez-vous bien	CM2/6ème	Du 07/07 au 01/08	Camp Major	Accueil de loisirs
Sportez-vous bien	5ème/4ème/3ème)	Du 07/07 au 01/08	Camp Major	Accueil de loisirs

ORGANISATEURS : Pôle Enfance (04 42 18 19 81) et Sports (04 42 18 19 82)

POUR LES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Un projet d'accueil individualisé (PAI) doit être mis en place pour tout enfant atteint d'un trouble de la santé nécessitant un aménagement spécifique (traitement médicamenteux, régimes alimentaires, protocole d'urgence ...)

Il est de la responsabilité de la famille d'en demander la mise en place pour les temps municipaux et il doit être établi au moins 7 jours francs avant la fréquentation de l'accueil ou du séjour.

Attention ! Le PAI établi dans le cadre scolaire **n'est pas valable** dans le cadre des séjours de vacances.

Le dossier à compléter ainsi que la notice explicative sont à télécharger sur l'Espace famille (édition de documents) ou à disposition au service inscriptions du Pôle Enfance.

En cas de renouvellement d'un PAI, le dossier complété sera à transmettre par mail ou à déposer au Pôle Enfance (voir modalités dans la notice explicative).

Pour tout nouveau PAI, la famille devra prendre rendez-vous via la boîte mail pai@aubagne.fr pour la mise en place du PAI alimentaire ou non alimentaire.

Dans le cadre d'une **allergie** ou d'**intolérance alimentaire**, il est rappelé que l'enfant est obligatoirement accueilli avec un panier repas fourni par la famille (aucune prise alimentaire autre que celle apportée par la famille, repas et goûter). Concernant le centre de vacances de la ville d'Aubagne à Saint-Vincent-les-Forts, des adaptations aux menus proposés pourront être convenues entre la famille et la responsable de la structure, avant le séjour, lors de la signature du PAI.

AUXILIAIRE DE VIE DE L'ENFANT

Sur présentation de la notification MDPH dans laquelle une aide humaine individuelle ou mutualisée est mentionnée, une demande d'accompagnement par une AVE peut être faite pour les accueils de loisirs et le centre de vacances de la ville d'Aubagne. Le formulaire est téléchargeable sur l'Espace famille et à disposition à l'accueil du Pôle Enfance.

Les demandes d'accompagnement pour l'été sont à adresser par mail ou à déposer à l'accueil du Pôle Enfance au plus tard le 15 juin.

Aucune demande ne pourra être prise en compte après cette date. Toute demande n'équivaut pas à une validation.

Contact mail
pai@aubagne.fr

AVE
06 15 67 50 11

Contact mail
pai@aubagne.fr

PAI alimentaire
06 10 50 23 27

PAI non-alimentaire
06 15 67 50 11



VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ANIMATEURS EN CENTRES DE LOISIRS OU DE VACANCES

La ville d'Aubagne et La Ligue de l'Enseignement FAIL13, accueillent toutes les candidatures à un poste d'animateur(trice) en Centre de loisirs et/ou Centre de vacances de Saint-Vincent-les-Forts.

Pour postuler : imprimer la candidature disponible sur le site de la ville d'Aubagne et la déposer dûment remplie à :

Pôle Enfance
Service Loisirs Vacances Périscolaire
275 Boulevard Marcel Pagnol
Quartier des Défensions
13400 AUBAGNE

Ou par mail à : animateur@aubagne.fr

